

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN
Séance du 29 septembre 2023

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-trois à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Thomas DEVAUD représenté par Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

OBJET: Subvention octobre rose

2023_050

Madame la Maire,

PRESENTE la demande de dons pour l'année 2023 du Comité Lozère de la Ligue Contre le Cancer dans le cadre de la préparation de la campagne Nationale d'Octobre Rose Edition 2023 sur le secteur de Saint Chély d'Apcher/ Haute Lozère

PROPOSE d'attribuer exceptionnellement une subvention l'association à hauteur de 200 € ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

DECIDE d'attribuer une subvention de 200 € pour l'année 2023 au comité Lozère de la Ligue Contre le Cancer ;

DONNE toute délégation à Madame la Maire, pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

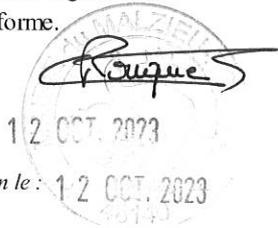
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

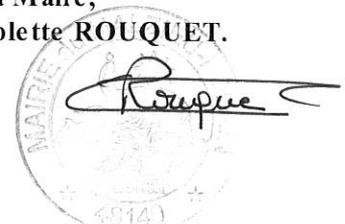
Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le :



La Maire,
Colette ROUQUET.



Préfecture Date de reception de l'AR: 12/10/2023 048-214800898-2023_050-DE
--